

En route pour accueillir la préparation des Jeux 2024 à Vichy !

L'obtention du Label « Terre de Jeux 2024 » par Vichy Communauté, permet au CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de déposer, avec l'agglomération, une candidature pour devenir Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Depuis les Jeux de Tokyo 2020 jusqu'à ceux de Paris 2024, de nombreuses délégations olympiques et paralympiques étrangères seront à la recherche de centres sportifs pour préparer les Jeux.

Aussi, « Paris 2024 » a lancé en septembre dernier, un appel à candidature pour devenir « Centre de Préparation aux Jeux », auquel seules les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » peuvent répondre. Labélisation obtenue par Vichy Communauté le 20 novembre dernier !

Ces sites d'entraînement devront répondre aux critères techniques de leur discipline et aux besoins associés à leur accueil sur le territoire français (hébergement, restauration, sécurité, transport, accessibilité...).

Fort de leur potentiel en terme d'infrastructures sportives et avec un ambitieux plan de réhabilitation et de modernisation du plateau sportif pour 2022, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par l'Agence Nationale du Sport, le CREPS et Vichy Communauté travaillent ensemble depuis plusieurs mois pour soumettre leur candidature.

C'est aujourd'hui même, qu'ils viennent de déposer en ligne leur dossier qui s'appuie notamment sur la qualité, le nombre et l'unité de lieu des infrastructures sportives. Il présente également les équipements qui seront construits pour 2022, comme le pôle performance, le double gymnase ou bien encore le pôle athlétisme et les équipements qui seront intégralement rénovés comme le « Sporting Club Tennis »...

Des arguments de poids qui permettent aujourd'hui au CREPS et Vichy Communauté de se porter candidat pour accueillir 21 disciplines olympiques et 17 disciplines paralympiques et espérer faire de Vichy, une terre d'accueil pour les délégations sportives du monde entier.

A partir de décembre, Paris 2024 analysera les candidatures reçues et retiendra celles qui répondront, à l'été 2020, aux besoins des équipes olympiques et paralympiques dans le cadre de leur préparation.

La liste officielle des centres retenus sera mise à disposition des délégations à l'issue des Jeux de Tokyo 2020.

Les délégations accueillies sur le territoire français pourront être représentées par seulement quelques athlètes et membres du staff, mais pourront également compter jusqu'à plus de 500 personnes selon les disciplines et le nombre d'athlètes qualifiés.

Une belle opportunité pour tout le territoire de rayonner et de faire de Vichy, un site d'excellence sportive au niveau national et international !